

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

Commune de MAUGES SUR LOIRE
Commune déléguée MONTJEAN SUR LOIRE

LOTISSEMENT " Le Gas Robin "

Permis d'aménager n° PA 049 244 19 H0001
accordé le 05/06/2019

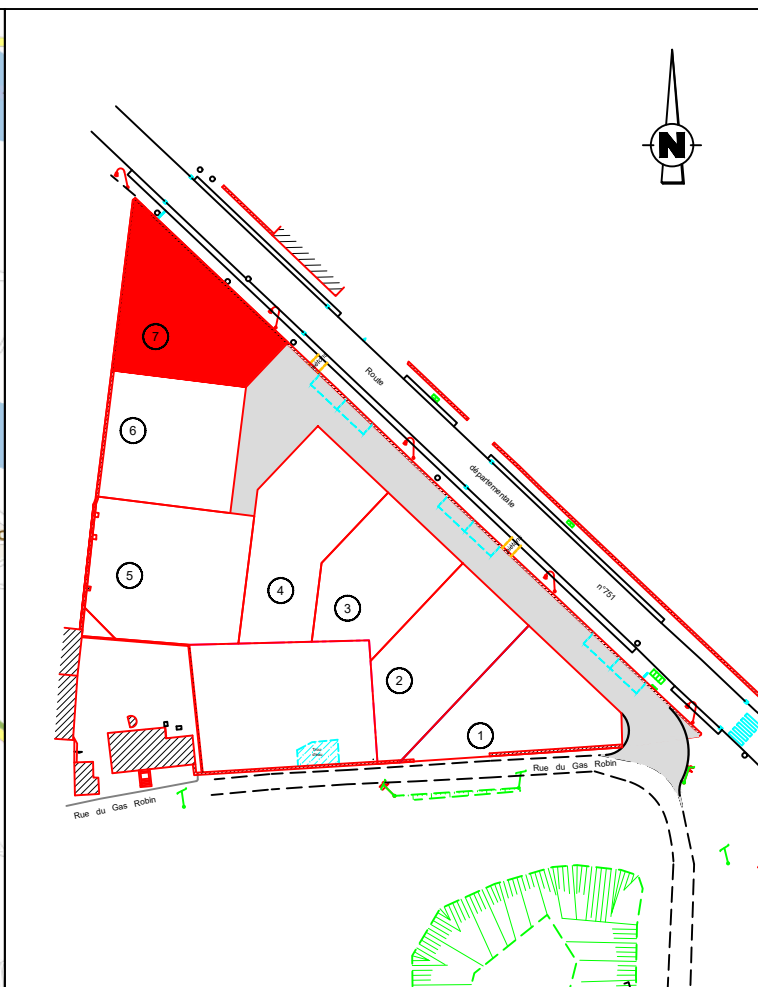
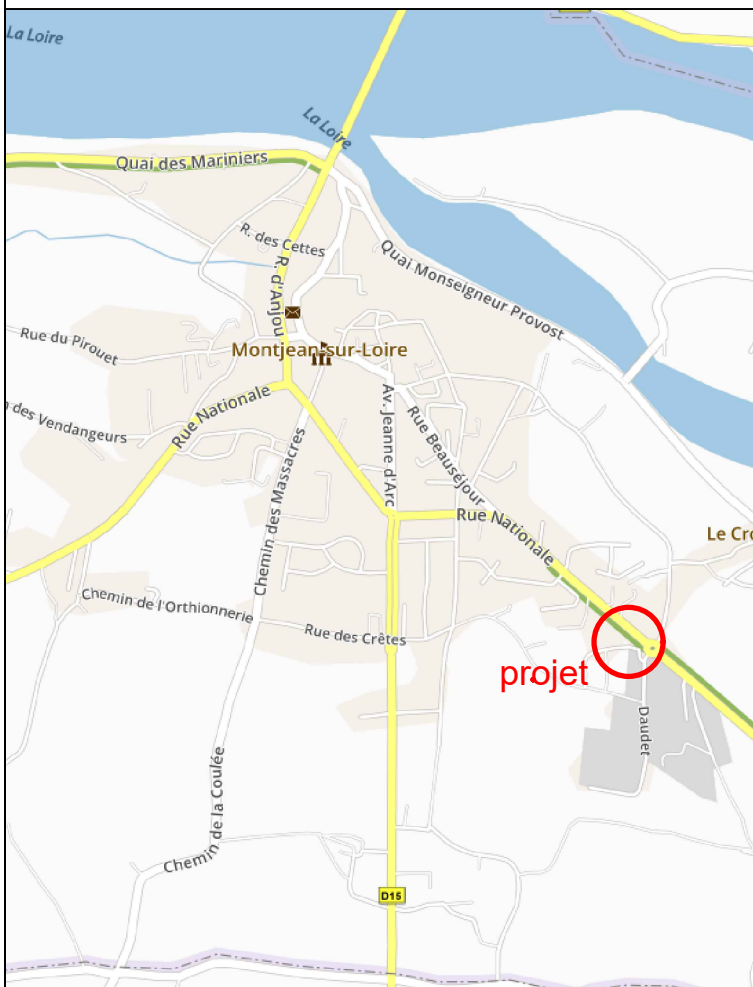
PLAN DE BORNAGE DU LOT n° 7

Cadastre Section : 212 AM n° 1221

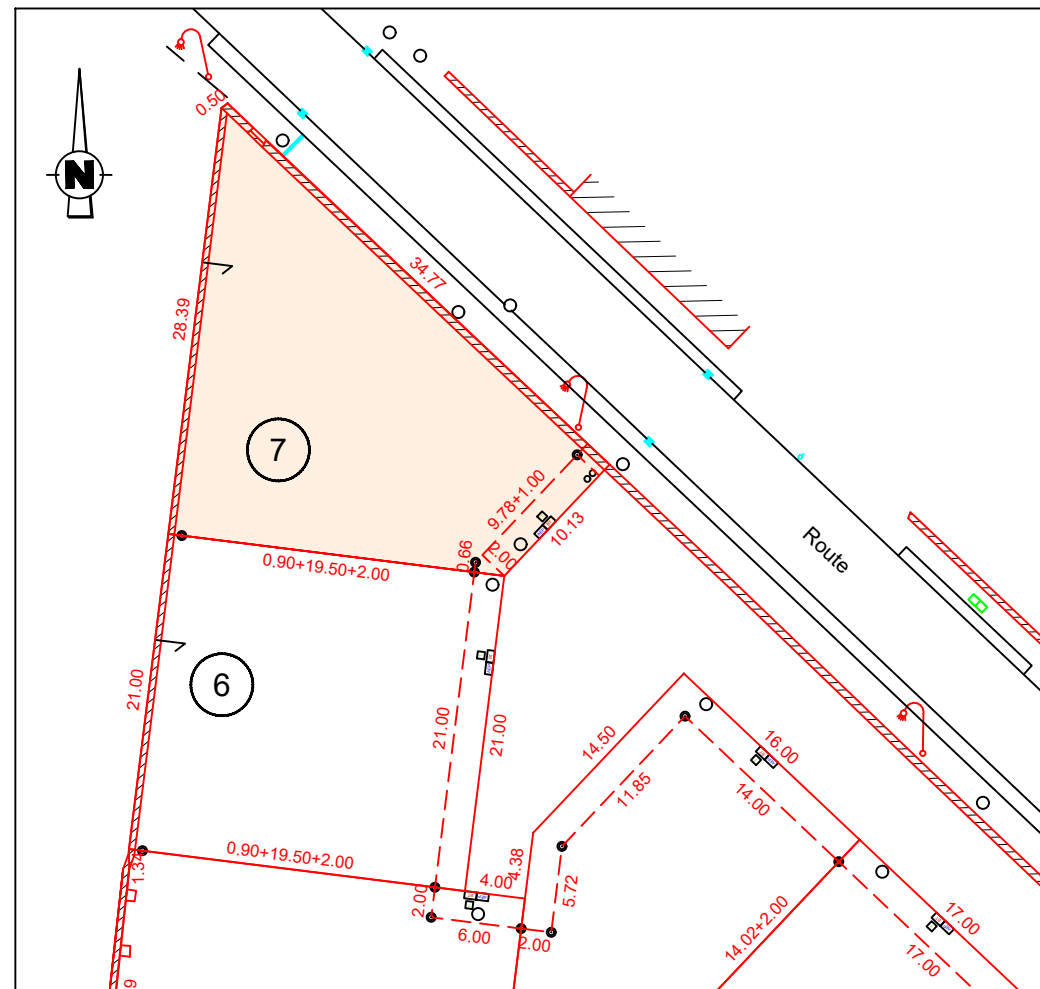
Superficie : 503 m²

Surface de plancher maximum autorisée : 250 m²

PLAN DE SITUATION



PLAN DE BORNAGE - Echelle : 1/500



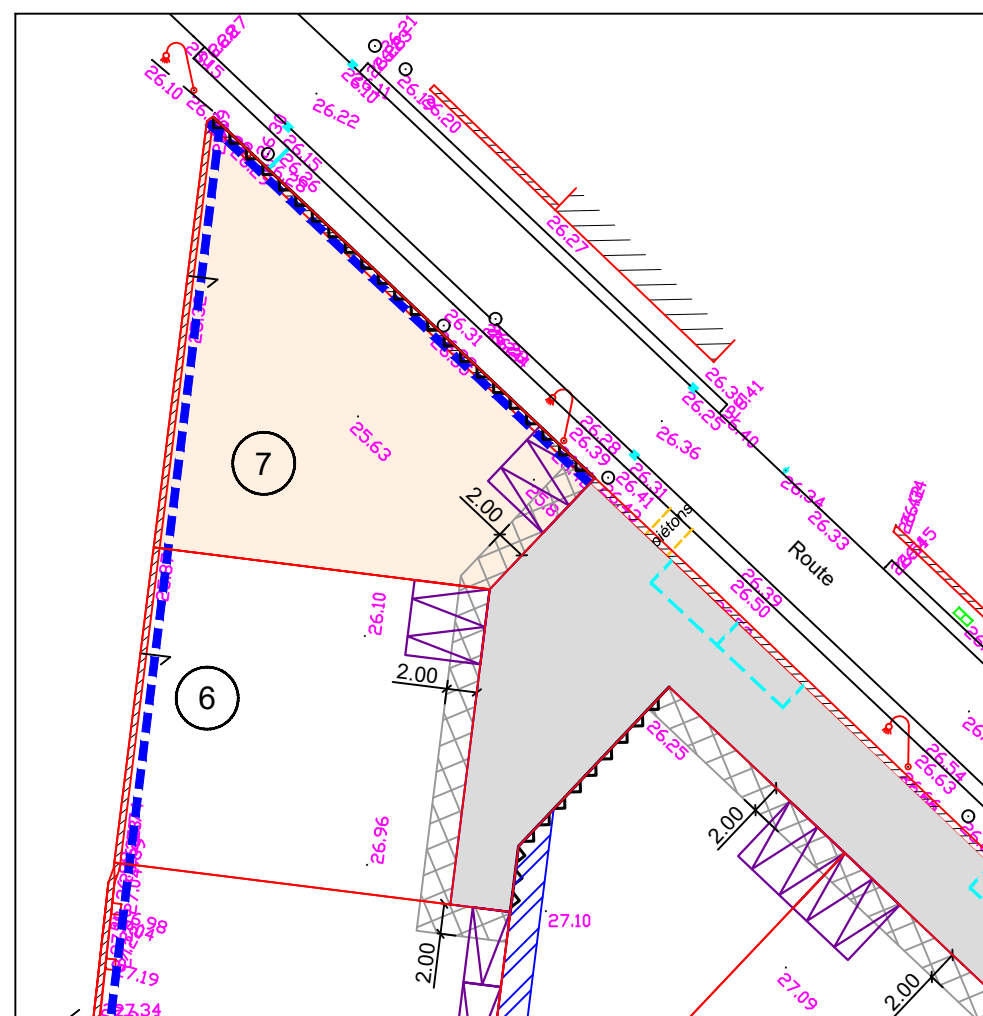
coordonnées du lot :

X	Y
1409337.79	6249493.39
1409335.81	6249493.64
1409316.46	6249496.06
1409315.57	6249496.17
1409344.75	6249500.75
1409319.49	6249524.64
1409319.09	6249524.33

- ⊙ Borne OGE
- ☀ Candélabre
NB : l'emplacement des candélabres n'est pas contractuel, le constructeur se doit d'aller vérifier son emplacement sur site
- ⊞ Equipements techniques (élec,tél,eau,...)
NB : l'emplacement des coffrets n'est pas contractuel, le constructeur se doit d'aller vérifier son emplacement sur site
- Regard eu-ep
NB : l'emplacement du regard n'est pas contractuel, le constructeur se doit d'aller vérifier son emplacement sur site

NOTA : Les bornes sont implantées à 2 m en parallèle de l'espace public

EXTRAIT DU REGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE - Echelle : 1/500



LEGENDE

- Chaussée
- Zone non constructible
- Accès véhicules et cycles interdit
- Mur en pierre à conserver
- Stationnement obligatoire sur espace privé avec possibilité de translater l'emplacement sur l'alignement quand cela est possible (2 places obligatoires)
- Servitude de passage de réseaux d'assainissement